



La parution des travaux nationaux sur l'Éthique des MJPM est une opportunité à saisir pour inscrire la profession dans une démarche éthique commune puisque ce support fait aujourd'hui consensus au sein de tous les acteurs de la PJM. L'Éthique doit être ancrée dans nos pratiques professionnelles pour permettre une appropriation et une mise en œuvre de la démarche. C'est pourquoi nous avons privilégié la formation sous la forme de regards croisés entre l'éthicien, le juriste, la pratique mais aussi en imaginant une interaction importante avec l'auditoire. Le MJPM n'a de cesse d'être tiraillé entre les attentes sociétales, les projections des uns et des autres. Il n'a de cesse de se heurter à des conflits internes, des choix, des situations où les valeurs et les principes entrent en opposition et rendent les décisions difficiles.

L'exploration du support est vaste. Nous avons fait le choix de vous proposer **une série de 5 journées de formation** sur 2022, basées sur les 4 activités clés :

1. informer – communiquer -dialoguer
2. évaluer – analyser -apprécier
3. assister – représenter
4. rendre compte – saisir – alerter.

Date et lieu

Le 4 février 2022 à LYON

Dates suivantes et thématiques

- 30 mars 2022 à PARIS
Évaluer, analyser, apprécier
- 6 mai 2022 à RENNES
Assister et représenter (1)
- 24 juin 2022 à LILLE
Assister et représenter (2)
- 30 septembre 2022 à BORDEAUX
Rendre compte, saisir et alerter

Les prérequis pour s'inscrire à la formation

Aucun

S'approprier les « Repères pour une réflexion éthique des MJPM »

LYON 4 FEVRIER 2022

**Activités clés du MJPM :
Informer, communiquer,
dialoguer**

Une formation au carrefour du droit, de l'éthique et des pratiques professionnelles

Au programme

L'analyse de situations concrètes et du droit font naître des questionnements et des tensions éthiques durant l'exercice du mandat judiciaire.

Seront questionnées plusieurs notions à la lumière du droit, de l'éthique et de la pratique professionnelle, liées à l'activité informer, communiquer, dialoguer :

L'information, l'auto-détermination, l'accompagnement, l'autonomie, le consentement, la volonté, la relation (personne protégée et famille, tiers), le discernement, l'assentiment, la protection de la personne, la collégialité

La finalité de la formation

À l'issue de la formation, les MJPM seront capables de mieux appréhender l'exercice du mandat judiciaire dans ses activités d'information, de communication et de dialogue.

Nos tarifs

- Adhérent FNMJI : 180 €
- Salariés des adhérents FNMJI : 216 €
- Non adhérent FNMJI : 225 €
- En formation CNC MJPM : 180 €

Journée de 7 heures



Nos experts

Gilles Raoul-Cormeil,
*professeur à l'université de Brest,
directeur du master droit civil*
Fabrice Gzil, *philosophe,
directeur adjoint de l'espace éthique
Ile de France*

Nos méthodes pédagogiques

La formation repose sur un déroulé pédagogique progressif et participatif. Apports de connaissances et mise en pratique à partir des situations vécues dans le cadre de l'exercice du mandat judiciaire.

Nos modalités d'évaluation

Par questionnaires numériques transmis à chaque participant.

Accessibilité handicap

La FNMJI demande à être informée sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.

Contact du référent handicap :
presidence@fnmji.fr

Pour toutes demandes
d'informations

formation@fnmji.fr

